



# Conférence de Méthodes Etat social et solidarités

## Orientations thématiques

Le programme de la CM est conçu de façon à permettre aux étudiants d'acquérir une compréhension des cadres de pensée et des logiques de construction des solidarités publiques qui définissent l'Etat social. Il laisse une large place aux initiatives spontanées, de type privé ou public, et dans ce cas d'ordre facultatif, qui de tout temps ont complété les mécanismes obligatoires et qui, dans la période actuelle, viennent pallier l'effritement des protections publiques et proposer des alternatives.

Après une première séance consacrée à la définition des catégories de l'action publique et à l'identification des enjeux contemporains, la conférence de méthodes alterne l'étude de quelques secteurs d'action où se déploient les solidarités et des approches transversales. Cellesci permettent de mettre en débat les évolutions récentes qui, à des degrés divers, sont communes aux différents secteurs et qui posent la question du « pourquoi » et du « comment » être solidaire en temps de crise. La CM offre l'opportunité d'éclairer, de façon contradictoire, des thématiques qui se trouvent au cœur de l'actualité et de la décision, par exemple la réforme des retraites, les transformations de l'Assurance maladie, le débat sur les « dérives » de l'assistanat ou, encore, le devenir des jeunes dans les quartiers populaires.

Compte tenu de l'étendue des thèmes proposés pour chaque séance et du choix opéré en faveur d'une approche "panoramique" de la question des solidarités, les enseignements de la Conférence de Méthodes ne peuvent qu'offrir une vision globalisante que les étudiants sont invités à compléter par ailleurs.

## Modalités pédagogiques

Lors de la séance de présentation de la CM, une <u>bibliographie générale</u> est remise aux étudiants. Elle donne des indications sur les auteurs et ouvrages incontournables pour approcher les politiques sociales. Elle indique également les ouvrages parus récemment et participant à renouveler la réflexion concernant les thématiques abordées.

Des références spécialisées, insérées dans le programme de la CM, sont fournies aux étudiants pour chaque séance thématique. Ces conseils bibliographiques complètent la bibliographie générale, notamment pour la préparation des exposés.

Le « point actu politiques sociales » ouvre la CM.

Ensuite, l'enseignante introduit le thème du jour, afin de fournir à l'ensemble du groupe les principaux repères nécessaires, sur le plan de l'évolution des idées et de la construction de l'action, à la compréhension du cours.

Puis, les étudiants présentent un exposé sur la thématique du jour, ouvrant sur un temps d'échange au sein de la classe.

Deux types de contribution sont demandés aux étudiants lors de chaque séance

#### 1. Un « point actu » politiques sociales :

Le groupe d'étudiants traite un aspect de l'actualité récente – les derniers mois depuis la « rentrée » - en lien avec le thème de la CM. Il s'agit bien d'un « point actu » qui a vocation non pas à développer une analyse approfondie de la question sélectionnée, mais à informer sur des décisions ou des faits récents (projet de loi, prise de position, initiative marquante, réforme...) qui renvoient à des réflexions menées dans le cadre de la CM.

Ce point d'actualité permet, en outre, d'appréhender des éléments plus larges que ceux abordés dans la CM, qui ne peut pas traiter de l'ensemble des politiques sociales.

Cette séquence, présentation des étudiants et débat d'ensemble, dure 15 mn environ (5 minutes de présentation + 10 minutes de débat) et a lieu en début de séance.

# 2. Un exposé sur un thème défini par l'enseignante (choix d'un thème parmi plusieurs propositions) :

L'exposé a pour objectif d'approfondir une question spécifique choisie pour des raisons diverses : question fortement présente dans l'actualité du moment, révélatrice d'enjeux particuliers...

Le terme « exposé » s'entend d'une manière large, les étudiants pouvant en effet choisir leurs propres modalités d'animation de la séance : exposé « traditionnel », note de lecture, jeu de rôle, controverse, débat participatif... Compte tenu des questions abordées et du cadre que constitue la conférence de méthode qui se prête particulièrement au débat et aux approches concrètes, le travail sous forme d'enquête doit être fortement privilégié : rencontre avec des acteurs (professionnels, « grands témoins », publics des politiques publiques, chercheurs...), étude monographique d'une action, d'un dispositif ou d'une structure ...

La prestation orale est limitée dans le temps (25 minutes maximum) afin de laisser place au débat. La CM privilégie la dynamique collective et les contributions demandées aux étudiants sont, en général, réalisées à plusieurs. Elles servent à alimenter les échanges avec l'ensemble des étudiants de la CM.

A la fin de la séance, si le temps le permet, l'enseignante fait une reprise globale afin de synthétiser les éléments importants relatifs à la thématique du jour.

#### **NOTA BENE**

Outre l'exposé oral, le groupe d'étudiants doit réaliser deux écrits. Le groupe doit donc fournir une triple prestation :

❖ présentation orale devant l'ensemble du groupe (25/30 minutes) ;

- élaboration d'un document (2 à 3 pages) distribué en séance, à toute la classe. Il comporte le plan de l'intervention orale, un résumé des idées essentielles, les éléments de cadrage (par exemple quelques définitions, des données chiffrées, une chronologie...) et des références bibliographiques;
- ❖ rédaction d'une courte note de synthèse de l'oral (3/4 pages). Elle est <u>entièrement</u> <u>rédigée</u> et remise le jour même à l'enseignant.

Le plan est à remettre à l'enseignante deux jours avant la séance.

→ Ces deux exercices doivent faire l'objet de participation active des étudiants lors des débats.

#### 3. Examen écrit

Il peut prendre la forme d'une dissertation, d'un commentaire de texte ou, encore, d'une note de synthèse.

#### 4. Exercice volontaire, en bonus : compte-rendu d'ouvrage

Les étudiant.e.s peuvent choisir un ouvrage dans les suggestions faites pour chaque séance, et en faire (individuellement) un compte-rendu de 5000 signes, à rendre à la fin du semestre. L'ouvrage retenu ne peut pas relever de la séance durant laquelle l'étudiant.e réalise son exposé. Le compte-rendu doit exposer clairement et de façon synthétique, le problème soulevé, la thèse de l'auteur, sa spécificité, les apports de l'ouvrage, ses limites éventuelles ainsi que les perspectives qu'il ouvre.

### Système de notation

Chaque étudiant doit réaliser trois travaux qui sont notés.

#### 1. L'exposé, lors de la conférence de méthode :

Ce travail fait l'objet d'un "retour" écrit de la part de l'enseignante (évaluation critique de l'oral, annotation et correction des documents écrits...) et donne lieu à une note collective.

### 2. Le « point actu », lors de la conférence de méthode :

Réalisé à plusieurs, cet exercice donne lieu à une note collective.

→ Ces deux exercices exigent à l'ensemble du groupe une participation active lors de la séance (débats) qui sera évaluée par l'enseignante.

#### 3. Le test écrit :

Il est organisé durant la période d'enseignement (3 décembre 2016), est réalisé en temps limité et donne lieu à une note individuelle.

#### (En bonus : 4. Le compte-rendu ouvrage)

Réalisé individuellement, cet exercice donne lieu à une note individuelle.

Les notes sont donc individuelles (test) ou collectives (exposés et point actu présentés en séance). La note finale de la CM correspond à la moyenne des notes obtenues par l'étudiant pour les différents travaux réalisés, pondérée le cas échéant par la note bonus.

Si la note au compte-rendu est supérieure à la moyenne, les points au-dessus de 10 sont divisés par cinq et ajoutés à la moyenne. Exemple : Untel obtient les notes de 13 à l'exposé puis 14 au point actu, mais que 6 au test écrit – à cause d'une très mauvaise nuit... Heureusement, comme il a obtenu la note de 15 au compte-rendu d'ouvrage, 1 point (5 divisé par 5) est directement ajouté à sa moyenne. Il obtient ainsi une moyenne de 12 (33/3 + 1) au lieu de 11.